

FICHE D'INSCRIPTION AUX DISPOSITIFS D'INTÉGRATION ET COURS DE PERFECTIONNEMENT

**AVANT TOUTE DEMANDE D'INSCRIPTION, VOUS DEVEZ CONSULTER LE CATALOGUE DRH
MIS À VOTRE DISPOSITION AU SEIN DE VOTRE ÉTABLISSEMENT**

Nom.....	Prénom	Numéro SOI.....
Nom et adresse du collège.....		
Téléphone professionnel		
Portable		
Besoin d'un aménagement spécifique pour handicap ? : Oui ☐		

Le nombre de places est limité, une demande ne vaut pas inscription à une formation.

• DISPOSITIFS D'INTÉGRATION

		Demande agent	Avis supérieur fonctionnel*
Alphabétisation (agent non francophone peu ou pas scolarisé dans le pays d'origine) 220h		☐	F ☐ D ☐
Français langue étrangère (agent non francophone scolarisé dans le pays d'origine) 220h		☐	F ☐ D ☐
Langue des signes 180h	Initiation (1 ^e année) <u>OU</u>	☐	F ☐ D ☐
	Perfectionnement (2 ^e année)	☐	

NB : Si demande en cours d'alphabétisation/français langue étrangère, aucune demande sur une autre matière ne pourra être prise en compte.

• COURS DE PERFECTIONNEMENT

Modalités (ne concernent pas les langues étrangères) :

Les cours en salle se décomposent, selon le niveau, soit en module de 10 fois 3 heures (30 heures), soit en parcours (français ou mathématiques) de 20 fois 3 heures (60 heures).

Le DIF n'est pas mobilisé pour les tests, il l'est pour les cours, à hauteur d'un tiers de la durée du module de formation concerné.

Un agent ne peut excéder 60 heures de cours par an.

➤ COURS EN SALLE SANS TEST

		Demande agent	Avis supérieur fonctionnel*
Culture générale	Les grands sujets de culture générale	☐	F ☐ D ☐
Finances publiques	Initiation aux finances publiques	☐	F ☐ D ☐
Expression orale	Les techniques de base de l'oral	☐	F ☐ D ☐
	Les techniques de base de l'oral en public	☐	F ☐ D ☐

* Favorable : F / Défavorable : D



➤ **COURS EN SALLE AVEC TEST**

Des tests de niveau sont obligatoires pour certaines matières et sont organisés une seule fois par an.

A l'occasion du présent recueil des demandes de formation, il vous est proposé de vous inscrire aux tests.

En fonction des résultats, vous serez invité(e) à rejoindre un module ou un parcours.

Matières générales

	Période des tests	Début des cours	Demande agent	Avis supérieur fonctionnel*
Test de français	Janvier 2017	Mars 2017	☐	F ☐ D ☐
Test de mathématiques	Janvier 2017	Mars 2017	☐	F ☐ D ☐
Test de droit	Janvier 2017	Mars 2017	☐	F ☐ D ☐
Test d'informatique	Juin 2017	Mars 2018	☐	F ☐ D ☐

Langues étrangères

Les cours de langue sont dispensés à raison de 30 cours d'1h30, hors temps de travail. Les cours, selon le niveau, sont organisés de 12h à 13h30 ou de 17h à 18h30, sans possibilité de choix.

Le test aura lieu en **juin 2017** pour des cours commençant en **janvier 2018**.

Le DIF n'est mobilisé ni pour le test, ni pour les cours. Le nombre de places reste limité.

Test de langue	Test d'espagnol	☐	F ☐ D ☐
	<u>OU (1 seul cours de langue par an)</u>		
	Test d'anglais	☐	

* Favorable : F / Défavorable : D

RAPPEL

- Votre présence est indispensable aux tests de niveau pour valider votre demande d'inscription aux cours.
- L'absence à plus de 2 cours sur 10 (cas général) ou 5 cours sur 30 (langues étrangères) entraîne la non réinscription, quelle que soit la matière.
- La DRH envoie les convocations aux tests et aux cours sur votre adresse de messagerie : prénom.nom@paris.fr, le BFI double cette convocation, cette année encore, par une convocation papier envoyée à votre adresse personnelle.

Commentaires de l'encadrant :

.....

Date et signature de l'agent	Date, nom et signature de l'encadrant

À remettre au plus tard le 12 OCTOBRE 2016

à votre chef d'établissement ou à votre gestionnaire avec le formulaire de demande de formation.